

HEBERGEMENT

"LE CRET"

- Chambres individuelles avec douche et lavabo.
- WC communs sur chaque étage.
- Buanderies.
- Draps, couvertures et petits déjeuners fournis.
- Navette quotidienne pour se rendre de l'hébergement au centre de Préorientation.
- Possibilité de restauration, tisaneries à chaque étage.
- Salle de repos avec jeux et télévision.
- Animations proposées en soirée et les weekends.
- Accompagnements aux courses et à certains RDV médicaux.
- Hébergement situé à cinq minutes à pied des commerces.
- Encadrement par une équipe pluriprofessionnelle et veilleurs de nuit.



FRAIS DE SEJOUR

Les frais de séjour sont **pris en charge** par toutes les caisses de sécurité sociale, seuls les repas sont à la charge du stagiaire.

Le CRET 36, avenue de la République 05100 Briançon



LA PREORIENTATION



Horaires d'ouverture du centre :
Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30
Le vendredi : 8h00-12h00

Centre de Coordination
2, avenue Georges Pompidou
05100 Briançon
Tél: 04.92.22.21.50

LA PREORIENTATION

La préorientation vous accompagne vers l'élaboration d'un projet professionnel adapté à vos souhaits, vos motivations, vos potentialités physiques et intellectuelles, et au marché du travail sur la base d'une évaluation de la personne en situation de handicap.

POUR QUI ?

- Toute personne désirant trouver une nouvelle orientation socio-professionnelle (*Ce dispositif n'est ni une formation qualifiante, ni une remise à niveau*),
- Être reconnu Travailleur Handicapé (RQTH),
- Bénéficié de la notification d'**orientation Préorientation** de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- **Statut** : vous serez **stagiaire de la formation professionnelle** ouvrant droit à une rémunération versée par la Région.

COMMENT ?

- Vous serez accueilli(e) au sein d'un groupe de 7 à 10 personnes et accompagné(e) de façon individuelle durant 12 semaines par une équipe pluridisciplinaire.
- Votre parcours sera ponctué de synthèses et de points référent pour évaluer et réajuster, si nécessaire, votre (vos) projets.
- Vous pourrez bénéficier d'un hébergement si vous résidez en dehors du briançonnais.

AVEC QUI ?

Pour votre dossier d'admission, vous serez en contact avec le service administratif qui sera votre premier interlocuteur. Puis l'équipe composée de moniteurs d'atelier (dont un référent), de professionnels médico-psycho-sociaux et d'un encadrement sur l'hébergement vous accompagnera tout au long de votre séjour.

VOTRE PARCOURS



ETAPE 1

les trois premières semaines

- Bilan des connaissances.
- Evaluations des potentialités.
- DRPP : Dynamique de Recherche de Projet Professionnel.

ETAPE 2

- Parcours individualisé.
- Approfondissement en atelier de la faisabilité du (des) projet(s).
- Ateliers et activités en fonction des besoins et des potentialités.

ETAPE 3

- Vérification de vos projets par des enquêtes métiers et des stages de découverte en entreprise.
- Mise en oeuvre de votre (vos) projet(s) pour une orientation adaptée vers :
 - une formation professionnelle,
 - ou un accès direct à l'emploi en milieu ordinaire ou adapté,
 - ou un relais en vue d'un accompagnement à la vie sociale,
 - ou un dispositif spécifique (réentraînement au travail, remise à niveau, réadaptation psycho-sociale...)

ET APRES VOTRE SEJOUR ?

A la fin de la préorientation, **une préconisation d'orientation** sera envoyée **à la MDPH**, puis au cours de l'année, nous vous contacterons pour un **suivi de la mise en œuvre de votre projet**.